LE RETOUR DE LA SARRE AU REICH

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

LA TRANSMISSION DES POUVOIRS

Hier matin, à 9 h. 30, a eu lieu, dans la salle d'honneur du palais des États, la remise solennelle par le baron Aloisi, au nom de la Société des Nations, de l'administration du territoire de la Sarre au docteur Frick, représentant le gouvernement du Reich.

En entrant dans la salle, suivi des deux autres membres du comité le baron Aloisi a salué l'assistance à la fasciste, puis, après avoir serré la main au docteur Frick, il a présenté au ministre de l'Intérieur du Reich les deux autres membres du comité.

Le docteur Frick a présenté au baron Aloisi M. Burckel, commissaire du Reich, et les autorités allemandes présentes à la cérémonie.

Aussitôt après les membres du comité des Trois et les représentants des autorités allemandes ont pris place autour d'une table recouverte d'un tapis vert, les représentants de la Société des Nations d'un côté, ceux des autorités allemandes de l'autre.

Allocution du baron Aloïsi

Le baron Aloisi a prononcé ensuite une courte allocution en français, dans laquelle il a déclaré en substance :

« Au nom de la Société des Nations et en ma qualité de président du Comité des Trois, qui a pris part aux négociations relatives à tous les problèmes afférents au territoire de la Sarre, j'ai l'honneur de remettre au gouvernement allemand l'administration du territoire de la Sarre.

» Par cet acte prend fin l'un des chapitres de l'histoire de l'après-guerre, qui aurait pu être un élément de trouble dans les relations internationales.

» Je souhaite que la solution intervenue contribue dans une large mesure à l'amélioration des relations internationales. »

Réponse du docteur Frick

Le docteur Frick, se levant, a pris à son tour la parole, et a rendu hommage au mérite dont a fait preuve le baron Aloisi au cours des négociations difficiles et laborieuses qui ont amené une solution équitable du problème sarrois.

Il a déclaré en particulier :

« L'Allemagne est aujourd'hui rétablie dans le gouvernement de la Sarre. Ainsi se trouve réalisé en pratique, ce que le peuple sarrois a inébranlablement voulu depuis quinze ans. L'Allemagne fête ce jour avec joie et fierté. Mais il n'est pas seulement important pour l'Allemagne, le gouvernement allemand est convaincu que par le règlement de la question sarroise, un pas important est fait vers l'amélioration de la situation politique générale en Europe, et pour favoriser la collaboration pacifique entre les peuples. »

Après avoir remercié le Comité des Trois et les organes de la Société des Nations, qui ont permis de régler à l'amiable et d'une manière satisfaisante les questions concernant le plébiscite et le retour au Reich, le docteur Frick a conclu :

« En prenant en mains au nom du Reich le gouvernement de la Sarre, j'ai l'honneur, Messieurs les membres du Comité des Trois et vos collègues, de vous adresser une cordiale bienvenue en Sarre allemande au nom du gouvernement du Reich. »

Le ministre de l'Intérieur du Reich harangue la foule

Après cette cérémonie, le docteur Frick a pris la parole devant l'Hôtel de Ville de Sarrebrück.

Il a déclaré à la foule :

« L'heure de la libération a sonné. Le gouvernement de la Sarre vient d'être transmis au gouvernement du Reich. Ce que le peuple sarrois a inébranlablement voulu depuis seize ans, la volonté qu'il a clairement exprimée devant le monde entier le 13 janvier 1935, sont aujourd'hui devenus réalité. Le territoire de la Sarre, qui a fait pendant plus de mille ans partie intégrante du Reich, rentre aujourd'hui dans le giron de la grande patrie, après de longues années de séparation. Notre serment doit être aujourd'hui : nous voulons êtres libres comme nos pères l'étaient. Nous ne tolérerons plus jamais que du territoire allemand nous soit enlevé par la force ».

» A cette heure historique, où le pavoisement général symbolise le retour définitif de la Sarre au Reich, je vous invite à vous écrier avec moi : « 4 notre grand peuple allemand, à l'Allemagne éternelle et à notre cher führer et chancelier Adolf Hitler : Sieg Heil ! »

Le drapeau allemand est hissé

A 10 h. 15, le drapeau allemand a été hissé sur le palais du gouvernement, puis les haut-parleurs ont diffusé un discours du docteur Frick, dans lequel le ministre de l'Intérieur du Reich a salué la fidélité de la population sarroise pendant quinze ans. Au nom du gouvernement et au nom du peuple allemand il a remercié la population sarroise de son attachement au Reich.

Puis, sur le commandement de : « Au drapeau », les couleurs allemandes montent doucement le long des hampes sur le toit du bâtiment. Au même instant, les couleurs du Reich ont été hissées sur tous les édifices publics d'Allemagne. Une foule considérable a acclamé les paroles du docteur Frick et a poussé un « Heil » à l'adresse du Führer.

L'intronisation de M. Burckel commissaire du Reich pour la Sarre

Le ministre de l'Intérieur docteur Frick a intronisé, hier matin, à 11 h. 14, M. Joseph Burckel dans ses nouvelles fonctions de commissaire du Reich pour la Sarre.

Dans le discours qu'il a prononcé à cette cérémonie, le ministre de l'Intérieur a défini dans leurs grandes lignes les tâches qui incomberont maintenant au Reich, à la Sarre et au commissaire Burckel.

« Maintenant que la Sarre est revenue pour toujours à l'Allemagne, a déclaré M. Frick, elle pourra, après avoir risqué d'être, il y a quelques mois encore, la source de graves conflits avec notre voisin de l'Ouest, assumer le rôle d'intermédiaire entre la France et l'Allemagne et contribuer pour une large part à l'œuvre d'entente et à l'établissement de rapports de bon voisinage entre les deux peuples.

» La tâche la plus urgente sera d'adapter le droit en vigueur dans la Sarre au droit en vigueur dans le Reich. Cette œuvre d'adaptation se fera graduellement et en tenant compte de la situation de la Sarre ».

Le docteur Frick, au nom du Reich tend la main fraternelle de la réconciliation à tous ceux qui, avant le plébiscite et lors de celui-ci, ont été adversaires de M. Hitler, « à condition, a-t-il ajouté, qu'ils soient de bonne volonté et qu'ils veuillent travailler comme Allemands, à l'œuvre de reconstruction ».

L'ARRIVÉE D'HITLER

Le chancelier Hitler, qui avait quitté Berlin, hier matin, en avion, a atterri, dans la matinée, à l'aérodrome de Mannheim, puis est parti pour la Sarre en automobile.

Le chancelier est arrivé à 13 h. 20, en automobile, devant l'hôtel Excelsior, à Sarrebrück. Il se tenait debout à côté du chauffeur, la tête nue, les vêtements trempés par la pluie, saluant la foule à la romaine. Une clameur immense l'a accueilli à son arrivée. Le führer a été salué, à l'entrée de l'hôtel, par le docteur Frick, ministre de l'Intérieur ; le docteur Goebbels, ministre de la Propagande du Reich, et M. Burckel, commissaire du Reich pour le rattachement de la Sarre.

Après avoir salué la foule stationnant sur la place, maintenue par des détachements de S.A. et de S.S., le chancelier a rapidement disparu par la porte d'entrée de l'hôtel. La foule, continuant à acclamer le führer, a entonné le chant du « Deutschland Uber Alles ».

Quelques minutes après son arrivée, le chancelier a fait son apparition à l'un des balcons de l'hôtel, salué par des clameurs et des ovations interminables de la foule.

L'impressionnant défilé de 100.000 hommes des sections nazis

A 14 h. 30, a commencé le défilé des formations para-militaires, défilé impressionnant à la fois par sa durée, le chiffre qu'il peut atteindre et l'impression qui se dégage de ce cortège à caractère nettement militaire. Le chancelier du Reich assiste en personne au défilé, à l'hôtel de ville. Il est impossible d'obtenir des chiffres précis concernant la participation des milices hitlériennes aux fêtes du rattachement. Toutefois, on peut évaluer à près de 100.000 hommes les effectifs des formations para-militaires et des groupements nazis se trouvant en ce moment à Sarrebrück. Dès le premier jour, la Sarre s'est donc trouvée submergée sous les formidables organisations hitlériennes.

Enthousiasme indescriptible

A partir de 15 h. 30, le défilé se fait par saccades avec de nombreuses interruptions. La foule déborde les barrages. C'est une bousculade indescriptible. Les remous de cette énorme marée humaine rendent la situation dangereuse sur l'étroite place.

A 16 heures, alors que le speaker s'est efforcé longuement d'obtenir une minute de silence, une acclamation subitement reproduit. Le docteur Gobbels, ministre de produit. Le docteur Goebbels, ministre de peine à se faire entendre. Il supplie instamment la foule de se calmer, d'évacuer la place et de se rendre devant le palais du gouvernement « où, dans une heure, annonce-t-il, le führer prendra la parole ».

Ces mots sont accueillis par de nombreux cris et par une manifestation d'enthousiasme indescriptible.

Proclamations officielles

A 18 heures, salué par les cris enthousiastes de la foule, M. Rudolf Hess, supplément du führer-chancelier, a pris la parole devant le palais du gouvernement.

« Le führer, a-t-il déclaré notamment, a voulu faire tout son possible en faveur de la paix. La politique d'Adolf Hitler a pour résultat que la Sarre, qui pouvait être le baril de poudre de l'Europe, devienne un facteur européen de paix ».

Le docteur Goebbels, ministre de la Propagande du Reich, a ensuite pris la parole. Le docteur Joseph Goebbels déclare que la fête de la Sarre est celle de toute la nation allemande.

Il a ajouté :

« Par votre vote, vous avez donné au führer la possibilité de réaliser sur de nouvelles bases la pacification de l'Europe. Vous êtes les soldats de la paix ».

Après le ministre de la Propagande M. Joseph Burckel, commissaire du Reich pour la Sarre, prononce un discours où, après avoir affirmé l'importance du plébiscite, il revient sur la polémique qui le précéda.

M. BURCKEL avertit la France et les autres peuples de se méfier des émigrants. Il termine par une profession de foi à Adolf Hitler, l'idéal du mineur allemand qui a tiré des profondeurs le trésor du national-socialisme et son joyau, la Sarre.

Après le chant « La Sarre est Allemande » des « Heil » formidables retentissent. Un coup de clairon annonce qu'Hitler va parler.

LE DISCOURS D'HITLER

Salué par les ovations, le führer déclare qu'il y a deux ans, en 1933, il parlait lors de la manifestation du Niederwald, plein de soucis pour l'avenir de la Sarre.

« L'an dernier, à Coblence, poursuit le führer, c'était des centaines de milliers de Sarrois qui l'écoutaient. Vous avez tenu votre promesse à l'Allemagne. J'ai tenu à vous rendre visite aussitôt que possible, je vous avais promis de venir dans les premières heures de votre liberté. Je suis heureux d'être parmi vous dans votre Sarre allemande, comme votre führer et comme chancelier du Reich.

» C'est aujourd'hui le premier jour où les autorités internationales ont permis cette cérémonie. C'est sans doute pour cela que le ciel était pluvieux, mais s'il pleuvait sur nos têtes, le soleil luit dans nos cœurs. Nous sommes si heureux aujourd'hui. C'est un jour de bonheur pour toute la nation allemande, de Hamburg jusqu'au sud de l'Allemagne, de l'ouest de l'Allemagne jusqu'à Koenigsberg. Mais c'est aussi un jour de bonheur pour l'Europe entière.

» Ce fut une décision bienfaisante d'avoir fixé ce plébiscite et d'avoir résolu d'en respecter les résultats, parce que ce retour de la Sarre pourra être le moyen qui permettra peut-être de surmonter la crise dont ont eu à souffrir deux grands peuples. Nous espérons que, par ce retour de la Sarre à l'Allemagne, les relations entre la France et l'Allemagne s'améliereront pour toujours. De même que nous voulons la paix, nous espérons que le grand peuple voisin est prêt à chercher en nous la paix. Nous espérons que nous nous tendrons la main pour cette œuvre commune en vue du salut de l'Europe.

» Ce jour devra servir de leçon à tous ceux qui, dans l'ignorance de la vérité profonde de l'histoire, ont cru pouvoir par la terreur et la violence arracher à une nation un morceau d'elle-même pour lui voler son âme. Puissent les hommes d'État reconnaître qu'il est impossible d'appliquer ces méthodes qui prétendent déchirer les peuples par la force. Le sang est plus fort que le papier. Malheur à qui ne veut pas tenir compte de ces réalités. Ces hommes apportent le malheur à leurs peuples et ils sont vaincus en fin de compte par l'histoire ».

Hitler a invité ensuite les Sarrois à se mettre à l'ouvrage : « Nous savons, dit-il, que ce que nous avons créé n'est qu'un commencement ».

Le führer a fait ensuite l'éloge du sentiment de solidarité nationale.

« Nous nous sommes efforcés, dit-il, de supprimer l'arrogance de castes et la lutte des classes et d'apprécier les hommes d'après leur dignité. Le monde ne commencera à nous comprendre que lorsque nous apprendrons à nous comprendre nous-mêmes. Je suis venu ici pour témoigner du sentiment de solidarité nationale. Je sais que ce grand but n'est pas encore atteint aujourd'hui, mais le ciel a béni nos efforts. Nos adversaires et ceux du peuple allemand devront songer qu'il y a quinze ans, nous avons commencé la lutte avec une poignée de partisans ».

Hitler a ajouté qu'il reviendrait dans la Sarre et qu'il y parlerait de nouveau.

Le Führer a conclu ainsi : « Toute l'Allemagne, aujourd'hui, marche d'un même pas cadencé derrière un nouveau drapeau. Tendez vers le nouveau Reich votre volonté qui a remporté la victoire, regardons l'avenir, fixons dès maintenant les buts de la tâche à accomplir. Nous voulons donner au Reich nouveau une communauté nationale plus noble, une fraternité nationale plus élevée, nous voulons que notre nouvel empire soit fort, plein d'honneurs et libre. Qu'il soit fort parce qu'il veut être pacifique. Pour notre Allemagne, pour notre peuple, pour notre Empire, victoire ! Heil ! »

La musique joua ensuite l'hymne national « Deutschland Uber Alles » et l'hymne national-socialiste « Horst Wessel Lied ».

LE PROJET DE LOI SUR L'ORGANISATION DE LA DÉFENSE PASSIVE

« Nous avons annoncé l'ouverture de négociations opposant le gouvernement, en la personne de son ministre des Finances et de son ministre de l'Intérieur, à la Commission de l'administration générale, départementale et communale, à propos du projet de loi sur l'organisation de la défense passive.

Ces négociations viennent d'aboutir à un accord.

Les bases de l'accord

Sur quelles bases ?

Le ministre de l'Intérieur imposera aux communes, aux administrations et services publics, aux établissements et organismes privés, les mesures propres à préparer, dès le temps de paix, la diminution de la vulnérabilité des édifices publics et des installations diverses, commerciales ou industrielles, par l'adaptation appropriée des textes qui réglementent les projets d'urbanisme ainsi que le mode de construction des bâtiments et par l'adoption de toutes mesures susceptibles de diminuer, à l'occasion de constructions neuves ou de grosses transformations, les dangers résultant d'attaques aériennes. »

Ne seront à la charge des communes que les dépenses : 1° de nécessité locale (gros œuvre local, dispositions d'alerte et destruction des lumières) ; 2° de protection du personnel et du matériel des services communaux ; 3° de renforcement des services communaux d'incendie, de déblaiement et de désinfection.

L'efficacité des masques

M. Roger SALENGRO, député du Nord, qui nous communique ces éléments d'information, nous a d'autre part, fait connaître les considérations auxquelles s'est livrée la Commission de l'Aéronautique quand elle a été appelée à formuler son avis sur le projet de loi relatif à l'organisation de la défense passive.

La Commission de l'Aéronautique s'est fait un devoir de mettre en garde les collectivités et les particuliers « contre une propagande menée par certains fabricants de masques à gaz »

Elle s'exprime à ce propos en ces termes : « Il peut y avoir des masques utiles. Mais il y a certainement des masques qui rapportent de grands bénéfices. Il ne faudrait pas confondre ceux ci avec ceux-là. »

M. Roger SALENGRO, député du Nord, sur ce point précis, nous a d'ailleurs fait observer que la Commission de l'administration générale, appelée à statuer sur « la fabrication et la vente des appareils de protection contre les périls aérotoxiques destinés à la population civile passive », a invité le gouvernement à avertir ceux qui ont acheté un masque « que ce n'est pas parce qu'ils ont set appareil en leur possession qu'ils sont certains d'être à l'abri de tout danger d'intoxication »

Pas trop d'illusions !

Délibérant sur l'organisation de la défense passive, la Commission de l'Aéronautique a enfin exprimé une opinion que M. Roger Salengro porte à notre connaissance et qui ne manquera pas de provoquer quelque émotion.

La Commission de l'Aéronautique considère, en effet, qu'en dehors de l'évacuation des villes, de la mise au point de certains procédés de lutte contre l'incendie, de l'organisation des soins à donner, aux victimes, on ne peut entreprendre « grand chose d'efficace ».

Aussi estime-t-elle que « la seule défense qui pourrait être efficace, c'est la défense active. Encore faut-il ne pas trop se faire d'illusions sur cette efficacité. Une escadre de bombardement, décidée à atteindre son but, l'atteindra, quelles que soient les forces qui lui seront opposées. »

Dans ces conditions, la Commission de l'Aéronautique affirme qu'il n'est de vraies mesures de protection antiaériennes que sur le plan international.

A LA COMMISSION STAVISKY

La Commission d'enquête sur les affaires Stavisky s'est réunie hier matin, sous la présidence de M. Pié, vice-président.

La commission a entendu le rapport d'information de M. Gaston Martin, sur les comptes de Mme Avril et le rapport d'information de M. Philippe Serre sur l'instruction de l'affaire Prince.

La discussion des conclusions de ces deux rapports a été fixée au 6 mars.

La commission a procédé ensuite à l'audition de M. Boulanger, ancien directeur de l'exploitation télégraphique.

Le témoin était le directeur du service qui a concédé à M. Maurice Privat l'exploitation des émissions de la Tour Eiffel. Il se souvient qu'une banque a été recommandée par M. Privat, bien que toute publicité lui ait été interdite. L'administration ignorait Stavisky et ne connaissait que M. Maurice Privat. Le témoin n'a pas eu connaissance du rapport du commissaire Daru.

L'audition se termine par l'affirmation de M. Boulanger qu'il n'était pas plus au courant des rapports de Brouilhet avec la Tour Eiffel que ceux de Stavisky.

SIR JOHN SIMON EST REPARTI POUR LONDRES

Sir John Simon, chef du Foreign Office est parti du Bourget, à 9 h. 30, hier matin pour Londres.

Il a été salué à son embarquement à bord du quadri-moteur anglais du service régulier par M. Rochat, chef du cabinet de M. Laval ; M. Roberts, attaché à l'ambassade britannique, à Paris et par M. Jacquot, commandant du port aérien par intérim.

AVANT LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

LES JEUNES CHOMEURS EN APPELLENT A GENÈVE

La prochaine Conférence internationale du Travail se réunira à Genève pendant le mois de juin pour envisager les moyens d'atténuer les effets néfastes du chômage parmi la jeunesse des deux sexes et faire disparaître ce fléau.

A cette occasion les jeunes chômeurs ont décidé par l'intermédiaire de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.), de faire parvenir aux représentants des états membres de la S.D.N. et par le fait même de l'Organisation internationale du Travail, une pétition montrant toute la gravité du problème.

En voici les points essentiels : Du travail aux jeunes un appui moral et matériel et la résorption du chômage des jeunes par les procédés suivants :

« 1° Recul de l'âge d'admission au travail, autant que faire es pourra, par une prolongation de la scolarité envisagée au point de vue de la formation générale, professionnelle, technique ;

» 2° Réduction des heures de travail avec le souci d'un salaire vital ;

» 3° Réglementation du travail salarié de la femme mariée, favorisant le retour de la mère au foyer ;

» 4° Interdiction de substituer la main-d'œuvre féminine à la main-d'œuvre masculine ;

» 5° Application de systèmes de retraites suffisantes pour les ouvriers âgés. »

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

MINISTERE DU COMMERCE

Est promu au grade de *Commandeur* : M. Claude-Joseph Gignoux, directeur de journal à Paris, secrétaire-général de la Conférence économique de la France Métropolitaine et d'Outre-Mer.

L'ARRIVÉE DU SAVANT GEORGES CLAUDE A BOULOGNE-SUR-MER

« J'abandonne entièrement mon projet », nous a-t-il dit à son débarquement dans ce port

Georges Claude fait partie de cette admirable phalange d'hommes qui portent au loin le renom de la science française. Beaucoup parmi nous connaissent les remarquables efforts qu'il a faits en vue de tirer, des profondeurs de la mer, des éléments thermiques permettant de fabriquer de la glace en utilisant une source inépuisable et d'exploitation peu coûteuse. Hélas, des difficultés sans nombre vinrent contrarier ses remarquables efforts et, découragé, il dut abandonner.

Nous avions que le grand savant savoyard dans son pays natal. Nous étions seuls, hier après-midi, à patienter sur le

M. Georges CLAUDE interviewé.

quai de la Gare transatlantique de Boulogne attendant la rentrée du tender « France », qui était parti depuis plus de deux heures au devant du trait. transatlantique allemand « Cap Arcona ». Sur le quai, pas l'ombre d'une personnalité officielle.

Il était à peine 5 heures quand, de la passerelle placée vivement, alerte, souriant à son épouse et à son fils venus à sa rencontre, l'éminent savant français mettait pied sur la terre natale.

— M. Georges Claude ?

— Oui, que voulez-vous.

— Permettez moi, tout d'abord, de vous saluer au nom du « Réveil du Nord » et aussi de vous demander...

— Je remercie votre journal de tout ce qu'il a fait pour moi. Vous dire quelque chose ? Vous conviendrez, certes, que je ne reviens pas vainqueur...

— Vos projets ?

— Je rentre directement à Paris par la route avec ma famille.

— Sans espoir ?

— Oui j'abandonne entièrement. Vous savez j'ai été trop en butte aux difficultés j'ai subi trop d'amères déceptions, j'en suis arrivé à avoir tout le monde contre moi, même mes semblables, alors...

Que peut-on ajouter à tout cela ? Le grand savant désillusionné n'est certes pas découragé. Il poursuivra d'autres travaux dont nul ne doute qu'ils entraînent un jour ou l'autre une grande découverte.

Enfin, M. Georges Claude, après avoir satisfait aux obligations de la douane, s'en fut télégraphier à la poste et, dans sa voiture, prit ensuite la route de Paris.

P. M.

L'IMPORTANTE AFFAIRE FINANCIÈRE DE LILLE

Il semble qu'elle doive aboutir à un scandale

Nous avons recueilli, à diverses sources, de nouveaux renseignements sur l'affaire financière, dont M. Pierret, juge d'instruction, à Lille, s'occupe activement depuis quelque temps.

Encore une fois, nous sommes tenus à une discrétion presque absolue à cause de la nature jusqu'ici mal établie des faits qui sont reprochés à certaines personnes, et même à des personnalités.

Nous croyons néanmoins pouvoir déduire publiquement qu'il est probable que cette affaire va prendre bientôt la tournure d'un gros scandale.

On a parlé déjà de millions de francs : rien n'était exagéré ; au contraire.

Cependant, il y aurait certaines modifications à apporter dans les rôles confiés jusqu'ici à MM. René C. et D. A., et d'autres acteurs apparaîtraient dans des rôles bons ou mauvais.

Précisons aussi que l'entrepreneur de menuiserie connaissait l'agent d'affaires depuis 1924, époque à laquelle il lui confia son importante comptabilité.

Au cours de l'année 1927, quelques différends indisposèrent l'un contre l'autre MM. D. A. et René C. Néanmoins, la collaboration continua.

Vers la fin de 1933, l'aspect de leur inimitié respective fut plus visible. Les choses allèrent si mal qu'en décembre l'entrepreneur se plaignit au Procureur de la République, à Lille, d'une violation de domicile et de menaces de mort dont il accusait M. René C.

En janvier, il renouvela sa plainte. Le 26 du même mois, il devait déposer son bilan. Puis, il confia son cas : Me Jean-Charles Legrand, l'avocat parisien bien connu, et le chargea de défendre ses intérêts.

On sait que, depuis, l'agent d'affaires a disparu.

Chez le juge d'instruction, il ne peut y avoir que peu de nouveauté avant le jour de la semaine prochaine qu'il choisira pour entendre M. D. A.

Cependant, M. Perret a reçu, hier, dans son cabinet au Palais de Justice de Lille, la femme de l'agent d'affaires en fuite. Celle-ci a affirmé qu'elle ignorait le lieu où se trouvait son mari depuis un mois. A plusieurs questions du juge instructeur, elle n'a répond que d'une façon évasive qui ne peut nullement faire avancer l'enquête.

Nous espérons pouvoir publier demain des renseignements plus précis, pris parmi ceux que nous connaissons déjà.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Samedi 2 mars 1935. — Soleil : lever, 6 h. 34 ; coucher, 17 h. 43 ; Lune : lever, 5 h. 5 ; coucher, 14 h. 11.

Aujourd'hui : Saint-Simplice. — Demain : Saint-Marin.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 1er mars 1935, à 18 h. : Baromètre : 744 mm. ; hausse depuis la veille, à 18 h. : 4 mm. 5 ; Thermomètre : Fronde : 6.5 ; Minima : 3.7 ; Maxima : 6.3 ; Etat hygrométrique : 84 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : 7 mm. 5 ; Direction du vent : Ouest ; Force modérée ; Direction des nuages : Nord-Ouest ; Etat du ciel : couvert ; Prévisions pour aujourd'hui : Frais ; quelques pluies.

Le « Vin d'honneur des Conscrits de Marly » au Tribunal de Valenciennes

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Me DELVALLÉE intervient et l'on se trouve transporté en réunion politique. L'avocat relate l'histoire des diverses internationales, il montre l'action du Parti communiste, cite l'œuvre du gouvernement soviétique, commente l'organisation de l'Internationale communiste qui donne à ses membres, dans le monde entier, des directives générales.

« J'obéirai »

Le débat se poursuit entre le président et le défenseur de Boursingault. L'allure est vive, l'atmosphère s'échauffe.

— Que se passerait-il en cas de guerre ? demande M. Adnet.

— Les ordres de l'Internationale seraient suivis.

— Allons, allons, fait le président, on a crié la même chose en 1914. Il est stupide d'inculquer de telles idées aux jeunes soldats.

Me Delvallée poursuit son exposé sur l'Internationale Communiste :

« Elle ne garde, précise-t-il, que les hommes disciplinés, intelligents, nécessaires pour faire triompher son idéal ».

Et comme le tribunal reste sceptique, l'avocat poursuit :

« Tenez, voici un exemple. Si l'on me disait « capitaine Delvallée — car je suis capitaine de réserve — tu vas reprendre l'uniforme car la guerre est déclarée, que vas-tu faire ? », Je répondrai : « J'obéirai aux ordres de mon parti ».

— Et si un adversaire tirait sur vous demande M. Adnet qui en revient à cette idée.

— Si mon parti disait « tire », je tirerai, mais il ne donnera pas cet ordre et je ferai ce qu'il me commandera.

Le président bondit :

— Alors vous feriez passer votre idéal avant votre patrie.

— Oui, parce que c'est mon idéal, et il est plus fort que tout autre intérêt.

BOURSINGAULT croit devoir appuyer cette argumentation : « Je ne me défendrai en cas de guerre qu'avec les principes de mon parti ».

Cette fois le président se fâche :

— « C'est assez où je vous fais sortir. Nous vous connaissons assez vous et votre avocat ! »

Protestation de Me Delvallée : « J'ai été officier et je n'ai jamais eu de punition, mais j'obéirai d'abord à mon parti.

Et Boursingault ajoute : « En cas de guerre je fraterniserai avec les ouvriers qui seraient de l'autre côté de la frontière ».

— Vous feriez comme les soldats du 17e, interroge M. Adnet, au comble de la stupéfaction.

— Oui, et j'inviterai mes camarades à faire comme moi.

La mémoire des témoins

L'arrivée des témoins procure la diversion heureuse, indispensable.

Il y a deux témoins cités par le ministère public, deux soldats qui, avant de partir au régiment, ont assisté au « vin d'adieu ».

Ils ont entendu l'allocution de Boursingault. Leroy Jules, soldat au 24e R. I., ne se rappelle plus exactement ce que le secrétaire des J. C. a déclaré, mais René Delgrange, soldat au 13e R. I. est, lui, précis : « Il a dit : En cas de guerre vous ferez votre devoir ».

— Quel devoir ?

C'est Boursingault qui précise : « Le devoir du prolétaire ».

Le président pose au témoin, la question qui revient comme un leit motiv :

— Et si on tirait sur vous, que feriez-vous ?

Le soldat Delgrange a son opinion bien arrêtée : « On m'envoie des balles, dit-il, je tire ».

Sévère condamnation

Dans son réquisitoire, M. FLORIET s'attache surtout à établir que la provocation a été établie car il y a eu atteinte directe à la discipline, s'appuyant sur la jurisprudence, il montre que le Tribunal est compétent pour juger le fond.

Me DELVALLÉE plaide seulement l'incompétence puisqu'il a déclaré faire défaut sur le fond. Le Procureur de la République a dit que l'on créait « un état d'anarchie ». « Au contraire s'écrie le défenseur, ce sont les armées révolutionnaires qui créent la discipline. Rappelez-vous la Révolution William Pitt etc.

— Halte, de grâce, demande le président.

Me Delvallée en revient au fait : « Nous ne sommes pas des anarchistes, tout notre idéal, notre action, la discipline de notre parti et les réalisations en Russie protestent contre ce terme. »

Rejetant les conclusions de Me Delvallée, le Tribunal statuant sur le fond, déclare que la provocation est nettement établie par les déclarations du prévenu et considérant qu'il est « nécessaire en présence des circonstances actuelles de se montrer énergique dans la répression », il condamne Boursingault à 1 an de prison et 100 francs d'amende

Du fait que Boursingault a déclaré faire défaut au fond, le jugement est rendu par défaut.

Nous irons en appel conclut Me Delvallée.

Manifestation

La foule attendait dans le calme, dans la rue la sortie de Boursingault. Lorsque le jeune soldat apparut, il fut l'objet d'une manifestation de sympathie de la part de ses amis.

Le service d'ordre composé d'agents, de gendarmes et de gardes mobiles, sous la direction de M. Binard, commissaire central intervint alors. La dispersion se fit dans le calme.

E.

Trois mineurs surpris par un éboulement à Hautrages, près Mons

L'un a succombé ; un deuxième est grièvement blessé

Dans le nuit de jeudi à vendredi, vers 3 heures, trois ouvriers occupée dans le couche « le nouvelle veine » à l'étage 502 m du puits des charbonnages du Hainaut, à Hautrages, furent surpris par un éboulement considérable.

M. Jules Plateau, 37 ans, d'Hornu, blessé légèrement, put se dégager rapidement mais il n'en fut pas de même de ses deux compagnons. Immédiatement l'alarme fut donnée et les secours s'organisèrent. On dégagea l'ouvrier Van Oslo, 31 ans, de Mons, qui avait la colonne vertébrale brisée et des blessures à la tête. Après avoir reçu les soins d'un docteur, il fut transporté à l'hôpital de Boussu. Son état est excessivement grave. Quant au troisième, François Lefrat, de Mons, 49 ans, il ne put être dégagé de suite en raison de l'énorme quantité de terre et ce n'est que vers midi qu'on put l'atteindre. Malheureusement, l'asphyxie avait fait son œuvre.

Le Parquet de Mons et le corps des mines se sont transportés pour enquête sur les lieux de l'accident. Le chômage est complet au puits, en signe de deuil.

EN MARGE DU PROCÈS MARIANI

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A l'heure des confidences

Je rappelai ces détails à mon interlocuteur pour lui montrer que j'avais des notions exactes de cet événement de l'histoire policière illiloise, puis j'enchaînai :

— Que voulez-vous dire, en évoquant ce crime ?

— Voilà. Maintenant, je peux parler, mais je ne veux pas que mon nom soit connu, car à l'époque où se situe ce que je vais raconter, j'étais déjà marié.

— Je vous écoute.

— Mariani est arrivé à Lille en octobre 1915, c'est-à-dire cinq mois après le crime.

Au début de 1926, j'ai connu une femme qui vivait en garni dans un bar de la rue Grande-Chaussée. Une nuit, je suis resté chez elle jusqu'au matin. A l'heure des confidences, elle m'a dit : « Mon ami me dégoûte. C'est lui qui a fait le coup de la cour du Lion-d'Or. La nuit du crime, il est rentré chez moi, plein de sang... »

De Corse à Corse

L'homme qui parlait ajouta :

— Je n'ai pas pu garder ce lourd secret. Je l'ai confié à Paul Mariani.

— Et alors ?

Mon compagnon me dit, à voix basse :

— Je n'ai pas su, tout de suite, quel cas Mariani avait fait du renseignement d'ordre public que je lui avais donné. Mais, un jour, j'ai revu cette femme. Elle m'a déclaré : « Tu n'as pas su tenir ta langue et c'est justement à un policier corse que tu as raconté ce que je t'avais révélé »... — Oui, répondis-je, et puis après ? — Eh bien, sache que mon ami était Corse aussi.

— Tiens, tiens !... fis-je. — Les deux Corses se sont vus, précisa la femme, je crois même que ton Mariani l'a conduit à la Brigade Mobile, mais il l'a fait filer. — Où ? demandai-je. La blonde me répondit par un éclat de rire.

Mariani catalogué

Tel est le récit, recueilli jeudi, des confidences d'un Lillois, très honorablement connu et estimé et qui a d'excellentes raisons pour conserver l'anonymat.

Cet épisode inédit de l'étrange activité de l'inspecteur à ses débuts à Lille, — c'était en 1926, — situe plus éloquemment Mariani, au titre d'échantillon-type du mauvais policier, que ne sauraient le faire les longs factums de ce bachelier en mal de plate littérature.

FRED.

UN GRAVE ACCIDENT A LA FOSSE LAGRANGE DES MINES D'ANZIN

Deux ouvriers mineurs ont été grièvement blessés par l'explosion tardive d'une mine

Un terrible accident s'est produit jeudi soir, vers 21 heures, à la fosse Lagrange, à la suite d'une explosion deux ouvriers ont été grièvement blessés et ont été hospitalisés.

Voici ce que nous avons appris sur cet accident.

Un groupe d'ouvriers mineurs venait de faire sauter un « bouquet de mines », c'est-à-dire plusieurs mines à la fois, chaque trou étant chargé et bourré, on relie les explosifs par un cordon détonnant et au moyen d'un seul allumage les mines ainsi reliées doivent sauter en même temps, mais malheureusement il se produit quelquefois des « ratés » et c'est à cause de cela qu'il y eut deux victimes

Aussitôt la fumée et la poussière dissipées, deux des mineurs, nommés Guisep Agostiny, 39 ans, boîtteur et Jean Mol, aide-boîtteur, s'approchèrent pour enlever terres et cailloux et déblayer.

C'est alors qu'une nouvelle détonation retentit, une mine qui n'était pas « sautée » avec les autres, venait d'exploser projetant les deux malheureux mineurs à plusieurs mètres de distance.

Immédiatement des autres ouvriers s'empressèrent pour dégager leur infortunés camarades qui gisaient inanimés au milieu des débris de toutes sortes.

Remontés au jour les deux blessés reçurent des soins de M. le docteur Dubruille. Le praticien releva, outre les nombreuses blessures que les deux mineurs portent sur tout le corps, des blessures assez graves à la tête et aux yeux de Mol. Agostiny est plus sérieusement atteint aux jambes.

Devant la gravité des blessures le docteur a fait admettre d'urgence les deux blessés à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.

A L'HOTEL-DIEU DE VALENCIENNES UN MALADE A TENTÉ DE SE PENDRE

Il devait être entendu par le juge d'instruction

Nous avons dit dans un précédent numéro que M. May, commissaire de police à Anzin, avait arrêté l'auteur d'un vol de volailles commis à la Bleuse-Borne ; ce dernier se trouvait en possession d'une paire de chaussures neuves et déclara que ces bottines lui avaient été données par un prénommé François, dont il fournit un signalement précis.

Cet individu fut appréhendé par l'inspecteur Vilcot, place du Marché-aux-Poissons ; il déclara se nommer François Lernould, 38 ans, sans profession ni domicile fixe.

Interrogé, il nie d'abord mais, par la suite, avoua que les bottines lui avaient été remises par un chômeur, Charles Lemay, 27 ans, 11, cité Lebrun. Ce dernier, questionné à son tour, protesta contre les déclarations de Lernould ; il fut d'ailleurs, après avoir été déféré au Parquet, remis en liberté. Peu de temps après, Lernould, qui était au commissariat central, fut pris d'une crise d'emphysème et dut être transporté à l'Hôtel-Dieu, où il fut mis en observation dans un local spécial.

A l'Hôtel-Dieu

Vendredi, M. Engel, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Givert, se rendit à l'Hôtel-Dieu pour interroger Lernould. A la porte du cabanon, le magistrat instructeur se trouva en présence de M. l'abbé Matti, aumônier, qui venait de rendre visite au malade.

Le prêtre déclara l'avoir trouvé évanoui, étranglé, attaché par une ficelle à la tête de son lit ; M. l'abbé Matti coupa de suite la corde et Lernould reçut des soins.

Il put être ensuite interrogé. Il confirma la déposition faite par M. Nestor Robert ; ils s'étaient rencontrés autour du « brasero » de la place d'Armes et, après avoir passé la soirée au cinéma, Robert se dirigea vers la Bleuse-Borne.

Le tirage du 25 Février a marqué l'achèvement et le succès compl